MUNICIPALITÉ
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

AVIS PUBLIC

Conclusion d'un bail commercial

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée et en conformité avec l'article 7 du *Code municipal du Québec*, que la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (Paroisse) a signé le 1er juin 2021 un bail commercial d'une durée de vingt-cinq (25) ans avec le CPE La Campinoise, pour la location d'un immeuble d'une superficie de 1 208,5 m^2 par étage, de 12 cases de stationnement et de 122 m^2 d'espace extérieur aux fins de l'implantation d'un centre de la petite enfance. Cet immeuble est situé au 150, rue Principale, à Saint-Louis-de-Gonzague, propriété de la Municipalité.

Le coût de location mensuel de l'immeuble pour la première année s'élève à 6 227,81 $, plus les taxes applicables. Pour les années suivantes, le loyer sera indexé conformément aux dispositions du bail.

Ce bail entrera en vigueur lorsque tous les travaux d'aménagement du CPE seront terminés.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 29e jour d'octobre 2021.

Dany Michaud
Directrice générale et secrétaire-trésorière